



LEGA CORSA DI SCACCHI

LIGUE CORSE DES ÉCHECS

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT ACADEMIQUE DES COLLÈGES

1. GENERALITES

Le présent règlement est valide pour la saison 2015/2016 et jusqu'à ce qu'un nouveau règlement ne l'annule.

La Ligue Corse organise chaque année les championnats académiques des collèges de Corse. Le correspondant scolaire de la ligue, coordonne les actions d'informations, d'organisation et veille au bon déroulement des compétitions.

2. STRUCTURE

Le championnat des collèges se déroule en deux étapes:

1. Les phases départementales de la Haute Corse et de la Corse du Sud, qui sont qualificatives pour la finale académique. Elles doivent être organisées avant le 20 février.
2. La phase académique qui est qualificative pour la finale nationale. Elle est organisée avant le 31 mars.

La Direction des jeunes de la ligue, sélectionne les clubs organisateurs des phases départementales qui s'engagent à respecter le règlement de la compétition ainsi que le cahier des charges.

3. PHASES DÉPARTEMENTALES

3.1 Organisation

La date et le lieu sont fixés par la Ligue. Chaque joueur représente son établissement. Il est souhaitable de faire apparaître le nom de l'établissement scolaire à la place de celui du club FFE.

3.2 Déroulement des rencontres

Cette phase est considérée comme individuelle.

La cadence de jeu est de 15 mn chacun au KO ou une cadence Fischer équivalente. Le système suisse intégral en 5 rondes minimum est choisi, piloté par un Arbitre Fédéral (AF3 au moins).

3.3 Droits d'inscription :

Aucun droit d'inscription

4. PHASE ACADEMIQUE

4.1 Conditions de participation

Les 5 premières équipes du département de la Haute Corse et les 5 premières équipes du département de la Corse du Sud y participent. Le nombre d'équipes par établissement est fixé à 2. Ces équipes sont prévenues par le correspondant scolaire académique après que les clubs organisateurs des phases départementales lui aient fait parvenir les résultats avec nom des écoles qualifiées, correspondant licencié de chaque école, adresse mail de l'école, adresse postale de l'école, nombre d'écoles participantes au championnat départemental.

LIGUE CORSE DES ÉCHECS

4.2 Constitution des équipes

Équipes de 8; chaque équipe de 8 joueurs doit compter au moins 2 filles ou 2 garçons participants effectivement à chaque ronde

4.3 Organisation de la compétition

La finale académique des collèges est organisée en 5 rondes minimum, à la cadence de 15 min KO par joueur ou une cadence Fischer équivalente.

Le système suisse, toutes rondes ou Molter sera choisi en fonction du nombre d'équipes.

Si le nombre d'équipes est inférieur à 5, on pourra organiser un « toute ronde » en match aller-retour. Les équipes sont numérotées en fonction de la moyenne elo de tous les joueurs figurant sur la feuille de composition, remplaçants compris.

4.4 Classements et départages

Au système toutes rondes ou suisse, chaque match gagné rapporte 1 point à l'équipe, un match nul 1/2 points, 1 match perdu 0 point. Si une équipe est exempte, elle marque 1 point de match à 0 et 5 points de parties à 0.

À la fin du tournoi, le classement des équipes est effectué selon le nombre de points de parties. En cas d'égalité de points de parties entre plusieurs équipes en tête du classement, les départages suivants seront utilisés pour décerner le titre de champion :

En tournoi « toutes-rondes » :

1. Goal average (différence entre victoires et défaites)
2. Moyenne élo la plus faible
3. Équipe la plus jeune

En système suisse :

* 2 premières équipes ex-æquo :

1. Confrontation directe
2. Buchholz (somme des points des équipes rencontrées)
3. Moyenne élo la plus faible
4. Équipe la plus jeune

* Plus de 2 équipes ex-æquo en tête du tableau :

1. Buchholz (somme des points des équipes rencontrées)
2. Moyenne élo la plus faible
3. Équipe la plus jeune

Les places de 2ème et 3ème seront également déterminées selon le principe précédent.

Dans la suite du classement, les équipes à égalité de points sont déclarées ex-æquo

4.5 Titres et récompenses

Prix : les trois premières équipes du classement sont récompensées par un trophée.

Titre : le vainqueur est déclaré Champion d'académie et est qualifié pour la finale nationale.

4.6 Droits d'inscription :

Aucun droit d'inscription.